



Rou-Marson Infos.Plus

Le bulletin d'informations de la commune
numéro 89 – Septembre 2015

Horaires d'ouverture de la Mairie

- ◆ lundi et mardi de 9 h 00 à 12 h 00
- ◆ mercredi de 16 h 00 à 19 h 00
- ◆ jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00

Secrétariat : Véronique BOULAIS

☎ 02 41 50 50 47

fax 02 41 59 81 25

mairie@rou-marson.fr

Contacts Maire et Adjointes :

Pierre BOURIGAULT ☎ 02 41 50 25 46

André CHARRIER ☎ 02 41 50 63 02

Rodolphe MIRANDE ☎ 02 41 50 94 91

Ghislaine AMILIEN ☎ 02 41 50 89 16

Anthony BOURSIER ☎ 02 41 59 88 16



Horaires d'ouverture de la Bibliothèque Municipale

- ◆ mercredi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 00 à 18 h 00
- ◆ samedi de 10 h 00 à 12 h 00



Le mot du Maire

page 2

Les délibérations du Conseil Municipal

- Séance du 9 juin 2015 *page 3*
- Séance du 8 juillet 2015 *page 4*
- Séance du 26 août *page 5*

La mairie vous informe

- Info S.I.U.P. *page 6*
- Inscriptions listes électorales, Appel à candidature et à louer *page 7*
- Matériels à vendre et Anjou Domicile *page 8*
- Matériels à vendre *page 9*

Le coin des Associations

- Ecole de Rou, Club Détente et Loisirs *page 9*
- Bibliothèque *page 10*
- Don du Sang Bénévole *page 11*
- A.S.C.V.R.M. *page 12*

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Depuis plusieurs semaines, l'Europe connaît un afflux massif de populations qui fuient la terreur et les atrocités de leurs pays en guerre. Les images relayées quotidiennement par les médias sont édifiantes, les chiffres de celles et ceux qui périssent avant même d'avoir pu poser le pied sur des territoires en paix sont accablants.

Parfois persécutés, le plus souvent en danger de mort, ces hommes, ces femmes et ces enfants accomplissent des périodes de plusieurs milliers de kilomètres, non pas pour chercher à tirer profit d'avantages sociaux plus favorables, mais mués par une seule obsession : **continuer à vivre.**

A l'instar de plusieurs pays européens, la France a décidé d'accueillir des réfugiés sur son territoire : l'engagement se situe à hauteur de 24 000 personnes.

Convaincu du fait que le sujet est majeur, qu'il dépasse tous les enjeux habituels, qu'il peut et qu'il doit nous rassembler au-delà de nos convictions personnelles, politiques et religieuses, j'ai participé ce samedi 12 septembre à une réunion d'information des Maires organisée par le Ministre de l'Intérieur à la Maison de la Chimie à Paris. Des réponses très concrètes ont été apportées à ceux qui souhaitent s'engager dans des actions individuelles ou collectives.

Il me semble, dès lors, que deux questions s'imposent à nous : que devons-nous faire ? Que pourrions-nous faire à l'échelle de Rou-Marson ? Je ne le sais pas encore précisément. Rien de démesuré évidemment, rien de comparable non plus avec ce que pourrait faire une ville.

J'ai cependant la conviction qu'il est de mon devoir de Maire de vous proposer de débattre d'un tel sujet, que c'est notre rôle d'élus tout d'abord, de Citoyens ensuite de le traiter.

La réflexion mérite plus que jamais d'être partagée pour s'enrichir. Nous l'engagerons nécessairement avec les Élus, dans un premier temps, puis nous la prolongerons avec toutes celles et tous ceux d'entre vous qui le souhaiteront. **Des décisions, si elles doivent être prises, n'ont de sens que si elles sont portées collectivement.**

Une certitude pourtant. Je crois que nous partageons des valeurs fortes, des convictions républicaines, que nous savons à Rou-Marson nous rassembler autour de l'essentiel, nous retrouver quand la cause est juste et que nous avons les capacités de mettre en actes ces valeurs que nous proclamons.

Je sais pouvoir compter sur vous,



Rodolphe MIRANDE

Compte-rendu des délibérations du Conseil

Séance du conseil Municipal du 9 juin 2015

Projet de lettre d'information numérique à destination des habitants

Un nouveau support de communication à destination des habitants va être mis en place. Il s'agit d'une lettre d'information numérique qui sera mensuelle et requerra l'adhésion du destinataire, qui aura la possibilité de s'abonner et de se désabonner selon son envie.

Cette lettre d'information a pour objectif d'apporter un complément d'informations aux habitants, sans pour autant se substituer aux supports existants, que sont, le site internet, le bulletin municipal papier et le guide de promotion des animations estivales.

Projet de réhabilitation d'un bâti communal en restaurant scolaire

- Demande de subvention auprès du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et du développement Durable :

Le Conseil Municipal a engagé une réflexion sur la création d'un restaurant scolaire en réhabilitant un bâtiment ancien du centre bourg dont la commune est propriétaire.

La réhabilitation de ce bâtiment s'inscrit dans une logique écoresponsable et de développement durable : par le choix de matériaux liés à l'écoconstruction, par la réduction et la maîtrise de la dépense énergétique et en insérant des clauses sociales dans le marché.

Le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et du Développement Durable, en partenariat avec le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine, peut soutenir ce projet dans le cadre l'action « Territoires à Energies Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV).

La commune va donc présenter ce projet et une demande de subvention va être déposée.

- Relevé complet du bâtiment :

Dans le cadre de la réhabilitation d'un bâti communal en restaurant scolaire et en vue de l'étude de ce projet architectural, un relevé complet du bâtiment va être effectué : les travaux sont confiés au Cabinet d'architecture de M. Patrick BRUNEL pour montant estimé à 2 000 euros HT.

Programme voirie 2015 : choix de l'entreprise

Suite à un appel d'offres et au vu du rapport d'analyse de la Société AMC, maître d'œuvre, le Conseil municipal retient l'entreprise COLAS de Doué-La-Fontaine pour les travaux relatifs au programme voirie 2015 (Réfection de la route des Ulmes et de la route menant à St-Hilaire St-Florent) pour un montant global HT de 44 596,20 euros.

Acquisition d'une tondeuse autoportée

Après étude de devis, le Conseil Municipal retient la Société MAISA de St-Lambert des Levées pour l'acquisition d'une tondeuse autoportée au prix de 3 667,67 euros HT.

Dématérialisation des marchés publics : renouvellement d'adhésion

Le Conseil Municipal décide de renouveler son adhésion aux sites « achatspublics49.org » et « anjoumarchespublics.fr » au prix de 130 euros TTC pour l'année 2015.

Indemnité d'entretien du linge scolaire

L'indemnité d'entretien du linge scolaire est maintenue à 200 euros pour l'année 2014-2015.

Jury d'Assises 2016

Un tirage au sort à partir de la liste électorale a été effectué pour la constitution de la liste préparatoire du jury d'Assises 2016.

Transactions sur bien soumis au droit de préemption

La commune renonce à son droit de préemption sur la vente des biens cadastrés :

- section B n° 611, parcelle située au village de Marson.
- section C n° 960, parcelle située au village de Riou.

Réforme territoriale : avis sur l'avant-projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

L'objet du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale est de rationaliser la carte de l'intercommunalité et de simplifier la coopération intercommunale, en vue d'optimiser son fonctionnement aux échelles les plus pertinentes. Il s'appuie sur 2 outils :

- le regroupement d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre afin de constituer des territoires de projet,
- la diminution du nombre de syndicats, permettant d'atteindre des tailles critiques et de garantir des services de qualité à moindre coût pour la population.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur l'avant-projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

Inscription de la commune à l'action « Traque aux Watts »

La Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement lance une action « Traque aux Watts », chasse à la déperdition d'énergie, et sollicite les communes à ce titre. La commune retenue pour 2015 devra s'impliquer aux côtés de l'Agglomération notamment en relayant l'information auprès des habitants pour garantir le succès de cette action conduite pendant la prochaine période hivernale.

L'objectif de cette action est que chacun prenne conscience de l'état de l'isolation de son habitat et de la possibilité d'agir.

Le Conseil Municipal propose la candidature de la commune de Rou-Marson.

.....

Séance du conseil Municipal du 8 juillet 2015

Conventions « Maîtrise de l'Energie » avec le Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire (SIEML) pour :

- L'installation d'une pompe à chaleur air/eau à la cave communale de Marson

Le SIEML a répondu favorablement à la demande de subvention déposée par la commune et propose une convention financière pour l'attribution de cette subvention dont le montant est fixé à 3 540 euros.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer ladite convention financière.

- L'installation d'un lampadaire solaire autonome au village de Marson

Le SIEML a répondu favorablement à la demande de subvention déposée par la commune et propose une convention financière pour l'attribution de cette subvention dont le montant est fixé à 550 euros.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer ladite convention financière.

Demande d'un Audit énergétique auprès du SIEML

Dans le cadre de la réhabilitation d'un ancien bâti en restaurant scolaire, un audit énergétique est demandé auprès du SIEML. L'audit sur ce bâtiment permettra de définir la solution énergétique la plus performante, de proposer les solutions les mieux adaptées en terme d'isolation et d'en chiffrer le coût. Il est pris en charge par le SIEML à hauteur de 80%, les 20% restants revenant à la commune.

La société EDEL est chargée de l'étude. Le coût de la prestation s'élève à 2 061 euros HT avec un coût pour la commune de 494,64 euros TTC.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention « Mission Conseils en Energies » pour un audit énergétique avec le SIEML.

Réhabilitation d'un ancien bâti en restaurant scolaire : diagnostic de solidité

Dans le cadre de la réhabilitation d'un ancien bâti en restaurant scolaire, la réglementation impose qu'un diagnostic de solidité des ouvrages de maçonnerie et de charpente, impactés par les travaux de restructuration soit réalisé ainsi qu'une étude parasismique de l'ouvrage.

Le Conseil Municipal confie ce diagnostic à la Société APAVE de Beaucozéz pour un montant HT de 2 050,00 euros.

Réhabilitation d'un ancien bâti en restaurant scolaire : convention financière avec le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer cette convention financière qui a pour objet de préciser, d'une part, les actions qui seront mises en œuvre par la commune de Rou-Marson ainsi que ses engagements à ce titre et, d'autre part, les modalités d'attribution et de versement de l'appui financier du Ministère qui est fixé à 92 000,00 euros pour une dépense subventionnable de 230 000,00 euros.

Convention de mise à disposition du service de santé au travail avec le Centre Hospitalier de Saumur : avenant n° 1

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant n° 1 de la convention précitée, le coût de la consultation ayant augmenté au 1^{er} janvier 2015.

Acquisition d'un fourgon Trafic d'occasion

Décision est prise de faire l'acquisition d'un fourgon Trafic d'occasion auprès du garage BOIVENT de Distré au prix de 7 972,50 euros TTC.

.....

Séance du conseil Municipal du 26 août 2015

Renouvellement du Contrat Enfance et Jeunesse :

- Avec la Caisse d'Allocations Familiales de Maine et Loire (CAF)

Le Contrat Enfance et Jeunesse est un contrat d'objectifs et de cofinancement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus.

Ce contrat étant arrivé à échéance au 31 décembre 2014, il sera reconduit pour une période de 4 années, soit du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2018.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer ce contrat ainsi que les avenants éventuels pour les actions nouvelles.

- Avec la Mutualité Sociale Agricoles (MSA)

Le Contrat Enfance et Jeunesse passé avec la MSA est arrivé à échéance au 31 décembre 2014. Il est reconduit pour 1 an, soit du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Acquisition de terrain pour la voirie et autorisation de signature

Suite à la division d'une parcelle destinée à la construction de deux maisons d'habitation, un alignement en bordure de la voirie est nécessaire. Sur proposition du Maire, il est convenu d'acheter cette bande de terrain de 60 mètres carrés à son propriétaire au prix de 10 euros le mètre carré.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette acquisition dont la vente sera constatée par acte administratif.

Transaction sur bien soumis au droit de préemption

La commune renonce à son droit de préemption sur la vente du bien cadastré :

- section C n° 1020, parcelle située au village de Riou.

Modification simplifiée n° 2 du Plan d'Occupation des Sols

Cette modification consiste en la suppression totale de l'emplacement réservé n° 6 du Plan d'Occupation des Sols.

Le dossier de modification simplifiée ainsi qu'un registre permettant de formuler ses observations seront mis à disposition du public à compter du 21 septembre jusqu'au 21 octobre, au secrétariat de la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

Promotion et préparation du spectacle « Gargantua » (Vendredi 18 septembre 2015)

Le spectacle « La vie tréshorricque du grand Gargantua », d'après l'œuvre de Rabelais se déroulera le vendredi 18 septembre 2015 à 19h30, dans le parc du château de Marson. Ce spectacle, d'une durée d'environ 1 heure, avec une entrée payante de 5 € (sur réservation), est porté par la municipalité.

La représentation sera suivie d'une vente de fouées, assurée par le Comité des Fêtes, sur la place de Marson.

En fonction des conditions climatiques, la représentation pourrait être reportée au mercredi 23 septembre.

La Mairie vous informe ...

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE L'UNITE PEDAGOGIQUE
ROU MARSON-LES ULMES-VERRIE
1 RUE DU PRIEURE
49700 LES ULMES

Le Syndicat Intercommunal de l'Unité Pédagogique de Rou-Marson, Les Ulmes, Verrie recherche des bénévoles pour animer une activité "aide aux devoirs " dans l'école de Rou.

Cette activité se déroulera le mardi de 14h40 à 16h10, à partir du 1er septembre 2015 au 5 juillet 2016 pendant les périodes scolaires.

Votre engagement peut être ponctuel ou pour toute l'année scolaire.

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter Mme Delphine CLOCHARD, présidente du SIUP, au 06.66.40.49.55.

En vous remerciant pour le temps que vous pourrez accorder aux enfants,

Delphine CLOCHARD
Présidente du SIUP

Inscriptions sur les listes électorales

Les demandes d'inscription sur les listes électorales sont possibles jusqu'au 30 septembre 2015. C'est ce qu'indique la loi visant la réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales publiée au Journal officiel du mardi 14 juillet 2015.

Un décret publié au Journal officiel du dimanche 19 juillet 2015 détermine les règles et les formes de cette opération exceptionnelle.

Pour pouvoir voter en 2015, il faut être inscrit sur les listes électorales. Les prochaines élections prévues sont les régionales. Elles doivent se dérouler les 6 et 13 décembre 2015.

Appel à candidature

Le prochain recensement des habitants de la commune va se dérouler du **21 janvier au 20 février 2016**.

Nous allons avoir besoin de deux agents recenseurs (1 pour le village de Rou et 1 pour les villages de Riou et Marson).

Qualités requises des candidats :

- disponibilité, rigueur, sérieux
- ouverture aux nouvelles technologies
- connaissance de la commune souhaitable.

Une formation obligatoire (2 demi-journées espacées d'une semaine) vous sera dispensée par l'INSEE dans les 15 jours qui précèdent le début de la collecte (entre le 4 et le 20 janvier 2016).

Pour tout renseignement et pour vous porter candidat, merci de contacter la Mairie.

A louer

2 appartements communaux de type 2 vont prochainement être disponibles à la location :

- l'un au 2ème étage de la mairie comprenant : une entrée, une cuisine-salle à manger, une chambre, une salle d'eau avec WC. Chauffage électrique. Loyer : 276 euros.

- l'autre au rez-de-chaussée (à côté de la Maison des Associations) comprenant : une cuisine-salle à manger, une chambre, une salle d'eau, un WC indépendant, une lingerie, une petite cour devant le logement, une cave sous la maison. Chauffage électrique. Loyer : 427 euros.

Tél. : Ghislaine Amilien au 06.62.51.47.68
ou Mairie : 02.41.50.50.47

A vendre

Suite à de récents investissements, la commune met en vente :

- 1 véhicule Citroën C15 essence de 1990, 6cv, blanche, + de 210.000km
- 1 broyeur d'accotement de marque Rousseau, année : 1996, largeur de travail : 1,60m



Merci d'adresser vos offres en Mairie.

.....

Anjou Domicile une plate-forme à votre service

Anjou Domicile est une plate-forme d'aide et de soins à domicile du Maine-et-Loire. Elle a plusieurs missions notamment :

- répondre aux appels des particuliers souhaitant avoir une information précise et complète sur les services à la personne (ménage, garde d'enfants, aide aux personnes fragiles...) et/ou souhaitant être mis en relation avec l'un des nombreux prestataires de service adhérent à la plate-forme.
- accompagner les demandeurs d'emploi dans la construction de leur projet professionnel dans l'aide à domicile.
- accompagner les acteurs locaux (collectivités, entreprises, élus ...) sur leurs problématiques en lien avec les services à la personne.
Ex : Travailler au développement de services de garde d'enfants en horaires atypiques pour répondre aux besoins d'un territoire.



Renseignez-vous :

Anjou Domicile répond à vos questions au

02 41 682 682

Conseil en fonction de votre situation

Explication sur les démarches à effectuer

Orientation vers l'organisme le mieux à même de répondre à vos besoins

ou rendez-vous sur notre site

www.anjoudomicile.fr

Le Coin des Associations...

Ecole de Rou

L'école Henri Fricotelle a rouvert ses portes aux 73 élèves de CE2, CM1 et CM2 le mardi 1^{er} septembre 2015. Pour leur plus grande joie, la cour de récréation a été refaite pendant les grandes vacances. La mairie a fait goudronner la partie ensablée, tout en en préservant une partie pour nos athlètes en herbe, férus de saut en longueur.

La classe des CE2 a le plaisir d'avoir des nouvelles fenêtres côté rue. Quant à celle des CM2, elle devra patienter jusqu'à l'été prochain pour subir le même sort !

Les activités périscolaires proposées aux élèves depuis l'an dernier sont maintenues cette année. Les élèves bénéficieront d'activités de musique, calligraphie, danse, aide aux devoirs, activités manuelles, jeux de société, jeux collectifs et sport.

Parmi les projets pédagogiques auxquels seront associés les élèves, retenons la classe de neige pour les CM1 et CM2, qui aura lieu après les vacances d'hiver.

L'équipe enseignante reste stable cette année encore :

- Mme Bonnaves, directrice et enseignante de la classe des CE2, complétée par M. Martineau qui prendra en charge les élèves le mardi pour compléter son temps partiel.
- M. Blanchard, enseignant de la classe des CM1.
- Mme Fouqué, enseignante de la classe des CM2.

Pour toute inscription ou demande d'information, il est possible de contacter l'école au 02.41.50.50.46.

.....



Club détente & loisirs de ROU-MARSON

Les activités du club se déroulent durant l'été à la cave communale de Marson.

Le pique-nique du 25 juillet a eu lieu près du plan d'eau de l'Echallier à Distré et celui du 12 août sur le tertre de Marson. En ces journées très chaudes ($\pm 33^\circ$) les participants ont privilégié l'ombre bienfaisante des arbres.



Le voyage annuel du 2 juin nous a fait découvrir la route de la Sardine à St Gilles Croix de Vie. Nous avons été accueillis en matinée à l'auberge du « Pouct'on » pour partager un casse-croûte de la mer (rillettes de sardines, vin rosé, brioche et café). Après cet accueil tonique, départ pour une ballade en petit train sur le littoral et visite de la conserverie « La perle des Dieux ». Vers midi trente nous étions de retour à l'auberge pour un déjeuner spectacle avec l'humoriste Noël SUZZANN.

En fin d'après-midi notre présidente Monique a été élue sous nos applaudissements « Miss Sardine Croix de Vie ».



Chaque trimestre le club organise un repas pour les anniversaires au cours duquel il est remis un petit présent aux intéressés. Comme toujours la bonne humeur, les chants et les jeux et autres réjouissances laissent toujours de bons souvenirs aux anciens.

Celui du 24 juin s'est déroulé à la Gabelle à PARNAY, le 23 septembre le rendez-vous est donné à l'hôtellerie EXCALIBUR (SAUMUR route de Rouen), puis le 18 novembre ce sera le repas traditionnel de fouées à la cave de MARSON.

Le bureau se réunira le 9 septembre à la cave.

Notre marché de Noël est programmé le 25 novembre à la « Maison des Associations » à ROU.

Contact : Monique BALLIER au 02-41-50-71-90 ou monique.ballier@orange.fr

Le bureau

.....

Bibliothèque municipale

Nos animations en septembre, octobre, novembre, décembre seront autour du thème de la nuit:

" nuitamment "

Quelques animations sont déjà programmées :

- ✓ **"la nuit du manga"** en partenariat avec l'AFRIEJ
le vendredi 16 octobre de 18h à 22h30 .
- ✓ **"la marmite aux sorcières"**, contes sur le thème de la nuit
- ✓ **L'accueil des assistantes maternelles** le mardi 29 septembre
- ✓ **Une soirée pyjama** (date non fixée)



Calendrier des contes : le mercredi à 16 heures pour les enfants de 3 à 7 ans
9 septembre 14 octobre 18 novembre 9 décembre

D'autres animations sont prévues mais la date n'est pas arrêtée à ce jour.

Horaires d'ouverture

En raison de la trop faible fréquentation de la bibliothèque le samedi matin, nous reprenons les horaires précédents, à savoir :

- mercredi de 10h00 à 12h00 et de 16h à 18h
- vendredi de 16h15 à 18h15.

*A bientôt,
à la bibliothèque
pour découvrir les nouveautés*

Association pour le Don de Sang Bénévole de DOUE la FONTAINE & la REGION

(Association jumelée avec l'Association des Aéroports de Paris)

Association affiliée à la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole, reconnue d'utilité publique –
décret du 7 avril 1961

2, allée Jeanne Bernard – 49700 – DOUE la FONTAINE

Site internet : adsb.region.doue.free.fr

Le point sur la situation préoccupante des réserves en sang du début de l'été.

L'épisode caniculaire récent sur le territoire métropolitain a entraîné une forte baisse des prélèvements sanguins. Or la période estivale est traditionnellement sensible, en raison d'une moindre fréquentation des lieux de collecte.

Ainsi, mi-juillet, nous avons été sollicités à plusieurs reprises par l'EFS pour les aider à la mobilisation des donneurs dans la région. En effet, les réserves nationales & régionales en produits sanguins étaient plus faibles que l'EFS pouvait espérer à l'issue de la journée mondiale des donneurs de sang. Elles étaient même très faibles pour certains groupes (O-, O+ et B-) (8 jours), en raison de besoins importants pour certains patients.

Aujourd'hui, l'EFS tient à nous rassurer sur la situation actuelle de notre région. **Les efforts conjoints des équipes de l'EFS Pays de Loire, des Associations, des Donneurs & des partenaires, ont permis de stabiliser la situation en Pays de Loire et de retrouver un niveau de réserves en sang satisfaisant (14 jours) tant du point de vue quantitatif que qualitatif.**

De ce fait, dès à présent le dispositif classique de relai de campagne est repris ; (invitation à diffuser les messages de la campagne été, de disposer les affiches & flyers associés dans les collectes ou tout autre endroit pour faire la promotion du don.

Mobilisation « PLASMA D'APHERESE »

Si la situation des stocks de sang total est redevenue satisfaisante en Pays de Loire, l'EFS doit poursuivre sa mission permettant d'atteindre l'autosuffisance de notre pays en produits sanguins labiles, incluant les plasmas transfusionnels, le plasma sécurisé par quarantaine et le plasma frais congelé traité. C'est pourquoi l'ADSB de Doué la Fontaine & la Région se mobilise pour recruter de nouveaux donneurs de Plasma et organiser le covoiturage vers l'Etablissement Français du Sang à Angers.

Si vous êtes intéressé(e)s pour donner votre PLASMA et, profiter d'un covoiturage, **MERCI** de nous indiquer vos possibilités. Contact : **André BERTHELOT à ROU MARSON, tél : 0241508282 / 0671193479**

Nos prochains déplacements déjà programmés sont les suivants :

Le lundi 21/09/2015 (le matin) – le vendredi après-midi 25/09/2015 – le lundi 16/11/2015 (le matin) – le vendredi après-midi 20/11/2015 – le lundi 18 janvier 2016 (le matin) & le vendredi après-midi 22/01/2016.

Encore quelques mots, sur notre planning des prochains mois :

Jeudi 27 août 2015 : 4^{ème} collecte à la salle, de 10 h à 13 h & de 16 h à 19 h 30.

Mardi 27 octobre 2015 : 5^{ème} collecte à la salle, de 16 h à 19 h 30

Mardi 29 Décembre 2015 : 6^{ème} collecte aux Arènes, de 15 h 30 à 19 h 30

Collectes 2016 à Doué la Fontaine :

Le samedi 27 février 2016 de 8 h à 11 h 30

Le mardi 26 avril 2016 de 15 h 30 à 19 h 30

Le mardi 28 juin 2016 de 10 h à 13 h & de 16 h 30 à 19 h 30

Le jeudi 25 août 2016 de 15 h 30 à 19 h 30

Le vendredi 21 octobre 2016 de 10 h à 13 h & de 16 h 30 à 19 h 30

Le jeudi 29 décembre 2016 de 15 h 30 à 19 h 30 à la salle des Arènes.

André BERTHELOT
Responsable de Commune.

Association Sportive & Culturelle

de VERRIE ROU-MARSON

Club affilié à la Fédération Française d'Athlétisme - Agrément ministériel n° 49.S.532

Site internet : <http://ascverrieroumarson.free.fr>

Le club de l'A.S.C. Verrie Rou-Marson qui a tenu son Assemblée Générale le Lundi 7 septembre 2015, à la salle des associations de Rou-Marson a procédé au renouvellement de son Conseil d'Administration, dont voici la nouvelle composition : Fabrice GABILLÉ, Valérie LAUDREN, Quentin SIMON, Gérald ROBICHON, Katia LEFEBVRE, Micheline HAAG, Anne-Cécile SERVOISE, Nicolas BERTHELOT, Anne GROLLEAU, Sylvie PIERRE, Valérie COUDERC et Pascale HELOU. Ce renouveau fait suite aux démissions d'un certain nombre de membres du bureau précédent. C'est à l'issue de cette Assemblée Générale que le nouveau Conseil d'Administration a élu le nouveau Bureau, dont voici les nouveaux membres :

Président :	Fabrice GABILLÉ
Vice-Président :	Quentin SIMON
Secrétaire :	Katia LEFEBVRE
Secrétaire-Adjointe :	Micheline HAAG
Trésorier :	Nicolas BERTHELOT
Trésorière-Adjointe :	Anne GROLLEAU

Malgré ce changement, le nouveau Conseil d'Administration fera en sorte de maintenir au mieux le niveau d'activité de l'association pour cette nouvelle saison sportive 2015-2016.

En effet, depuis maintenant plusieurs années, chaque mercredi après-midi de 14 h à 16 heures, pas moins de vingt futurs athlètes se retrouvent, soit sur l'hippodrome de Verrie ou au terrain communal de Grollé à Verrie, pour la découverte de l'athlétisme.

Ces entraînements se font sous la responsabilité de Patrice GUEDON (entraîneur professionnel), aidé par Quentin SIMON, Micheline HAAG, Sylvie PIERRE, Anne-Cécile SERVOISE, Valérie COUDERC et d'autres parents d'athlètes, bénévoles et adhérents du club.

Tous les membres du Conseil d'Administration tiennent à remercier très sincèrement l'ancienne équipe pour toutes ces années de bénévolat et d'actions sportives au sein de la communauté.

Fabrice GABILLÉ
Président ASCVRM
Katia LEFEBVRE
Secrétaire ASCVRM